



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 9 décembre 1997 — N° 145

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

9 décembre 1997

9 décembre 1997

Le mardi 9 décembre 1997

N° 145

La séance est ouverte à 10 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel de la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1347-971209)

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel sur l'application de la procédure de traitement des plaintes de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Côte-Nord, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1348-971209)

M. Boisclair, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, dépose :

Le rapport annuel du Bureau de révision en immigration, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1349-971209)

9 décembre 1997

M. le Président dépose :

Le rapport annuel du Protecteur du citoyen, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.
(Dépôt n° 1350-971209)

Puis, il dépose le rapport de mission suivant :

Le rapport, présenté par M. Léandre Dion, député de St-Hyacinthe, et Mme Claire Vaive, députée de Chapleau, de la vingt-deuxième Assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, tenue à Saint-Jean, Terre-Neuve, les 20 et 21 juin 1997.
(Dépôt n° 1351-971209)

Dépôts de rapports de commissions

M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis) dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, les 28 octobre, 4, 12, 13, 18, 19, 20, 25 et 26 novembre 1997, a examiné les engagements financiers du ministère du Revenu, du ministère des Affaires municipales, du ministère des Finances et du ministère de l'Environnement et de la Faune, pour les mois de janvier 1996 à mars 1997; du ministère des Relations avec les citoyens, pour les mois de janvier 1995 à mars 1997; du ministère des Ressources naturelles, secteur énergie, pour les mois de janvier 1995 à mars 1997, et secteurs administration et forêts, pour les mois de janvier à décembre 1995; du ministère des Transports, pour les mois de décembre 1996 à janvier 1997; du ministère de la Sécurité publique, pour les mois de novembre 1995 à mars 1997; du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, pour les mois de mars 1996 à mars 1997; et du ministère de la Culture et des Communications, pour les mois de janvier à mars 1997.

(Dépôt n° 1352-971209)

9 décembre 1997

M. Bordeleau (Acadie) dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 4 décembre 1997, a étudié en détail le projet de loi :

n° 178 Loi sur l'abolition de certains organismes – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1353-971209)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté à la séance du 5 décembre 1997 sur la motion de Mme Harel, ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité et ministre responsable de la Condition féminine. Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la journée du 6 décembre commémorant les événements de l'école Polytechnique et condamne toute violence faite aux femmes.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 177 en annexe)

Pour: **107** Contre: **0** Abstention: **0**

Motions sans préavis

Mme Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications, propose :

9 décembre 1997

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne l'importance de la télévision communautaire dans le paysage audiovisuel québécois, à l'heure où le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) envisage de soustraire les câblodistributeurs de leur obligation de soutenir et de diffuser cette télévision sur le service de base en câblodistribution, ce qui mettrait en cause son existence.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Bertrand, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec rende hommage aux lauréats et lauréates des Prix du Québec 1997 dans les domaines culturel et scientifique pour leur remarquable contribution à l'essor de notre société.

Félicitations et reconnaissance à M. Roger Blais, prix Armand-Frappier; M. Pierre Bourgault, prix Georges-Émile-Lapalme; Mme France Gagnon-Pratte, prix Gérard-Morissette; M. Kresimir Krnjevic, prix Wilder-Penfield; M. Louis Legendre, prix Marie-Victorin; M. Raymond Lévesque, prix Denise-Pelletier; Mme Margaret Lock, prix Léon-Gérin; M. Colin Low, prix Albert-Tessier; M. Gilles Marcotte, prix Anathase-David; et Mme Irene F. Whittome, prix Paul-Émile-Borduas.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 180, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et diverses dispositions législatives;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder aux consultations particulières sur le projet de loi n° 171, Loi sur le ministère des Régions;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 161,

9 décembre 1997

Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Carrier-Perreault, ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts, propose que le principe du projet de loi n° 182, Loi modifiant la Loi sur les mines et la Loi sur les terres du domaine public, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 182 est adopté.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 182 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

Adoption

Mme Harel, ministre de la Sécurité du revenu, propose que le projet de loi n° 149, Loi portant réforme du régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

9 décembre 1997

La séance reprend à 15 heures.

Adoption

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Harel, ministre de la Sécurité du revenu, proposant que le projet de loi n° 149, Loi portant réforme du régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Boisclair, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose que le projet de loi n° 163, Loi modifiant la Loi sur le curateur public et d'autres dispositions législatives relativement aux biens soumis à l'administration provisoire du curateur public, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 163 est adopté.

M. Bélanger, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 177, Loi modifiant la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le débat est ajourné.

Prise en considération de rapports de commissions

9 décembre 1997

L'Assemblée reprend le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 165, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur le ministère du Revenu, la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires et la Loi sur le régime de rentes du Québec.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption

Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée au Revenu propose que le projet de loi n° 164, Loi modifiant la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 164 est adopté.

Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

Mme Papineau (Prévost) propose que le principe du projet de loi n° 197, Loi sur l'Agence de développement du Centre de villégiature de Mont-Tremblant, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 197 est adopté.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 197 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 154, Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé publique, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 154 est adopté.

9 décembre 1997

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 154 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 154.

Étude détaillée en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude détaillée du projet de loi n° 154, Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé publique.

Après débat, le projet de loi n° 154 est amendé et adopté par la commission plénière.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, la séance se poursuit au-delà de 18 heures.

Le projet de loi n° 154 est ensuite rapporté à l'Assemblée qui adopte le rapport de la commission plénière.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 154, Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé publique, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 154 est adopté.

À 18 h 04, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

9 décembre 1997

La séance reprend à 20 h 04.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 176, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec, soit maintenant adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Beaulne (Marguerite-D'Youville) dépose:

Copie d'une lettre, en date du 22 novembre 1997, adressée à M. Jean Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, par Mme Hélène Boursier au nom des membres du groupe Aînés en forme de Boucherville, concernant le programme de santé et de bien-être dont ils bénéficient.

(Dépôt n° 1354-971209)

Le débat se poursuit.

À la fin de son intervention, M. Fournier (Châteauguay) propose la motion de report suivante :

QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot «maintenant» et en ajoutant, à la fin, les mots «dans trois mois».

Après une suspension de la séance au cours de laquelle il a réuni les leaders parlementaires, M. Pinard, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour la durée du débat restreint sur cette motion de report: dix minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; le temps de parole non utilisé par l'un des groupes ou par les députés indépendants pourra être redistribué, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

9 décembre 1997

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de report de M. Fournier.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 178 en annexe)

Pour: **16** Contre: **49** Abstention: **0**

À 0 h 02, le débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 176 est ajourné. M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 10 décembre 1997, à 10 heures.

9 décembre 1997

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 9 décembre 1997, à 16 h 07, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Brouillet, vice-président de l'Assemblée nationale, de Mme Signori (Blainville), la représentante du premier ministre, de Mme Lamquin-Ethier (Bourassa), la représentante du Chef de l'opposition officielle, de M. Dumont (Rivière-du-Loup) et de M. Bédard, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 158 Loi abrogeant certaines lois permettant la constitution de personnes morales en matière agricole et modifiant diverses dispositions législatives

n° 162 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite

n° 172 Loi modifiant de nouveau la Loi sur les normes du travail

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

9 décembre 1997

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion sans préavis de Mme Harel, ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité et ministre responsable de la Condition féminine, débattue le 5 décembre 1997, commémorant les événements de l'école Polytechnique.

(Vote n° 177)

POUR - 107

Barbeau	Bourbeau	Fournier	LeSage
Baril	Brassard	Frulla	Létourneau
(<i>Arthabaska</i>)	Brien	Gagnon	Loiselle
Baril	Brodeur	Gagnon-Tremblay	Maciocia
(<i>Berthier</i>)	Brouillet	Gaulin	Malavoy
Beaudet	Campeau	Gautrin	Marois
Beaudoin	Caron	Gauvin	Marsan
Beaulne	Carrier-Perreault	Gendron	Middlemiss
Beaumier	Chagnon	Gobé	Morin
Bécharde	Charest	Harel	(<i>Dubuc</i>)
Bélanger	Cherry	Johnson	Morin
(<i>Anjou</i>)	Chevrette	Jolivet	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)
Bélanger	Ciaccia	Julien	Mulcair
(<i>Mégantic-Compton</i>)	Cliche	Lachance	Ouimet
Benoit	Copeman	Lamquin-Ethier	Papineau
Bergman	Côté	Landry	Paquin
Bertrand	Cusano	(<i>Bonaventure</i>)	Paradis
(<i>Charlevoix</i>)	Delisle	Laporte	Parent
Bertrand	Désilets	Laprise	Payne
(<i>Portneuf</i>)	Deslières	Laurin	Pelletier
Bissonnet	Dion	Le Hir	Perreault
Blais	Dionne-Marsolais	Leblanc	Pinard
Boisclair	Doyer	Leduc	Poulin
Bordeleau	Duguay	Lefebvre	Rioux
Bouchard	Dumont	Léger	Robert
Boucher	Facal	Lelièvre	Rochon
Boulerice	Filion	Léonard	Saint-André

9 décembre 1997

Signori
Simard
(*Richelieu*)

Sirros
Trudel

Vaive
Vallières

Vermette
Williams

CONTRE - 0

ABSTENTION - 0

Sur la motion de M. Fournier (Châteauguay) proposant que soit reportée l'adoption du principe du projet de loi n° 176, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec:

(Vote n° 178)

POUR - 16

Benoit
Bergman
Bissonnet
Cherry

Copeman
Cusano
Gagnon-Tremblay
Gautrin

Kelley
Lamquin-Ethier
Lefebvre
Maciocia

Ouimet
Paradis
Parent
Williams

CONTRE - 49

Barbeau
Baril
(*Arthabaska*)
Beaulne
Beaumier
Bélanger
(*Anjou*)
Bertrand
(*Charlevoix*)
Bertrand
(*Portneuf*)

Blackburn
Blais
Boisclair
Boulerice
Brien
Campeau
Caron
Charest
Chevrette
Cliche
Côté

Désilets
Deslières
Dion
Dionne-Marsolais
Doyer
Duguay
Facal
Gagnon
Gaulin
Gendron
Jolivet

Julien
Jutras
Lachance
Landry
(*Bonaventure*)
Laurin
Leduc
Léger
Lelièvre
Létourneau
Malavoy

9 décembre 1997

Marois
Morin
(*Dubuc*)
Morin

Morin
(*Nicolet-Yamaska*)
Papineau
Paquin

Payne
Pelletier
Robert
Rochon

Simard
(*Richelieu*)

ABSTENTION - 0

Erreur ! Argument de commutateur inconnu.